

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

à 20 heures 30

à l'Hôtel de Ville – Salle du Conseil

Séance non soumise à présentation du pass sanitaire

Pour des raisons sanitaires, le public est autorisé, à hauteur de 12 personnes.

Port du masque obligatoire

SERVICE FINANCES

- 1- Autorisation d'engager les dépenses d'investissement du budget primitif 2022 jusqu'à l'adoption de celui-ci, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2021
- 2- Dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et cérémonies »
- 3- Politique tarifaire 2022 : adoption des tarifs pour les prestations municipales
- 4- Attribution d'une avance sur subvention au Centre communal d'action sociale, au titre de l'exercice 2022

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

- 5- Création d'un comité consultatif « Mobilités »

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 6- Créations et suppressions de postes
- 7- Régime indemnitaire des agents communaux – Actualisation RIFSEEP

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

- 8- Adoption de la charte communale d'engagement dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la Communauté Paris-Saclay (CPS)
- 9- Habilitation de Monsieur le Maire à signer le marché public relatif à la réhabilitation et l'extension du centre culturel André Malraux

SERVICE URBANISME ET LOGEMENT

- 10-Demande de garantie d'emprunt par Vilogia pour financer l'opération de réhabilitation de 116 logements sis 31 chemin des Antes, 1 et 2 square des Pâquerettes et 1 et 2 square des Tulipes

DÉCISIONS DU MAIRE